

LE 18 FÉVRIER 2021 - Communiqué de presse

Immobilier d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté :
Découvrez la nouvelle plateforme immobilière développée par l'AER BFC
et ses partenaires professionnels en immobilier d'entreprise.

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, depuis sa création fin 2017, a mis en œuvre un site internet dédié à la valorisation des atouts de la région qui comprend un focus sur une sélection de biens fonciers et immobiliers disponibles en région Bourgogne-Franche-Comté. L'AER BFC a fait le choix de se rapprocher des professionnels régionaux en immobilier d'entreprise afin de proposer, désormais, une nouvelle interface et une collaboration soutenue qui s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'AER BFC et les principales agences en immobilier d'entreprise de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Une collaboration entre l'AER BFC et les principales agences spécialisées en immobilier d'entreprise de la Région

Ce travail collaboratif, autour de cet outil marketing territorial, a commencé en 2019 et rassemble l'AER BFC et 9 agences immobilières spécialisées en immobilier d'entreprise de la Région Bourgogne-Franche-Comté : Arthur Loyd (Dijon et Besançon), Arthur Loyd (Chalon-sur-Saône), BNP Paribas Real Estate, CBRE Impact, Cushman & Wakefield, Groupe IDRE, Square Habitat et Voisin Immobilier.

La convention concerne l'immobilier bâti d'entreprise, c'est-à-dire des biens immobiliers de type bureaux, locaux d'activités, locaux commerciaux, entrepôts, plateformes logistiques. Les agences spécialisées en immobilier d'entreprise ont un rôle d'intermédiation et sont également en capacité de jouer un rôle de conseil et de montage d'opérations destinées à servir les besoins de leurs clients. Elles interviennent aux côtés de tous les acteurs du marché de l'immobilier d'entreprise : propriétaires, promoteurs, investisseurs, utilisateurs, collectivités, aménageurs, etc.

Cette collaboration permet la diffusion des offres des professionnels concernés, selon des règles établies conjointement et leur mise à jour. Ainsi, cette interface déployée par l'AER BFC sur son site internet permet désormais une meilleure visibilité du caractère actualisé de l'offre immobilière vacante sur le territoire régional.

Dans cette phase de déploiement, elle valorise dans un premier temps les biens objets d'exclusivité et de co-exclusivité par les professionnels.

Elle contribue aussi à renforcer les liens de travail collaboratif entre les équipes de l'agence économique régionale, sur le terrain, en charge d'accompagner les projets de développement et d'implantation, et les équipes des commercialisateurs des agences partenaires.

Mise en avant de l'immobilier et du foncier d'entreprise du territoire

Cette plateforme immobilière permettra d'optimiser l'attractivité de la Région Bourgogne-Franche-Comté grâce à une mise en avant d'une partie de l'immobilier et du foncier d'entreprise du territoire. De plus, le rassemblement au sein de cette vitrine régionale d'un échantillon suffisamment étendu et représentatif des offres dédiées aux entreprises permettra à l'AER BFC d'accroître le nombre de prises de contact directes avec des porteurs de projets potentiels.

Cette plateforme vient donc compléter l'offre de service régionale de l'AER BFC auprès des porteurs de projets tout en gardant une équité sur l'ensemble du territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté et dans le respect du travail des agences spécialisées.

contact presse

Steven Balon
AER BFC
Tél : 03 80 40 33 52
sbalon@aer-bfc.com

LE 18 FÉVRIER 2021

Communiqué de presse - Immobilier d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté :

Découvrez la nouvelle plateforme immobilière développée par l'AER BFC et ses partenaires professionnels en immobilier d'entreprise.

Optimisation de la prospection numérique

Cette plateforme permet d'accentuer la prospection numérique développée massivement au sein de l'AER BFC. Dans le contexte sanitaire actuel, la qualité des informations délivrées par le site web a vocation à optimiser la génération de contacts avec les porteurs de projets (endogènes et exogènes) qui souhaitent se développer ou s'implanter en Bourgogne-Franche-Comté.

Il faut noter que l'AER n'a en aucun cas vocation à se substituer au travail des professionnels en immobilier d'entreprise d'autant qu'en toute transparence, des liens renvoient systématiquement sur les sites et contacts des commercialisateurs concernés par les offres publiées. C'est donc bien une relation gagnant-gagnant qui a servi de socle à la mise en œuvre de cette collaboration.

Automatisation des annonces immobilières

Cette vitrine immobilière est une belle illustration de l'intégration qui a eu lieu entre le CMS, le système d'informations et le site de l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté.

C'est donc cette intégration qui permet d'obtenir une automatisation des annonces qui sont publiées chaque jour sur le site de l'Agence. Cela permet avant tout d'avoir une meilleure couverture à l'échelle de la Région, puisque c'est une automatisation journalière qui plus est concernant des données à jour, dans le respect de l'encadrement juridique du rôle des commercialisateurs et des mandats qui leur sont confiés.

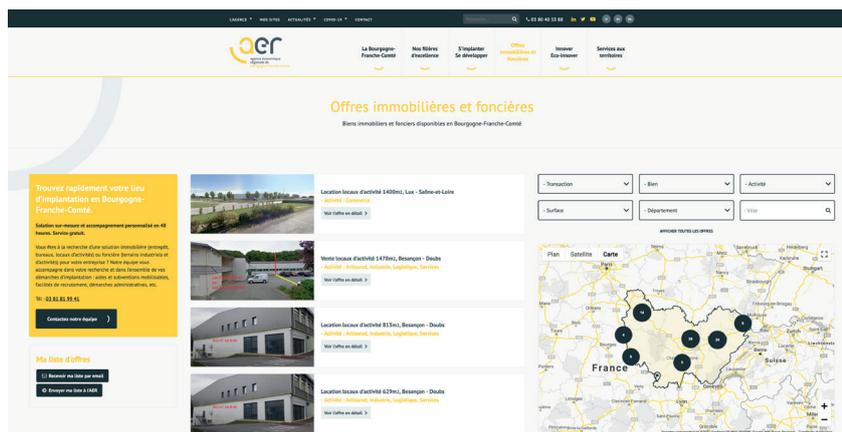
Un partenariat évolutif

Enfin, cette convention a vocation à évoluer tant en matière de contenu que de périmètre, d'autres agences immobilières pouvant avoir l'opportunité, sous conditions, d'intégrer cette collaboration ultérieurement.

AER BFC

Créée au 1er octobre 2017, à l'initiative du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté contribue au développement de l'économie régionale. Elle accompagne les entreprises (de tous secteurs d'activité et de toute taille) et les territoires / EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

Votre contact pour les projets immobilier d'entreprise : 03 81 81 99 41



<https://aer-bfc.com/offres-immobilières-foncieres-bourgogne-franche-comte/>

contact presse



Steven Balon
AER BFC
Tél : 03 80 40 33 52
sbalon@aer-bfc.com